

FICHE ECRITURE

Le niveau de fin de cycle II de formation musicale est requis pour l'admission en classe d'écriture.
L'admission se fait sur test : vérification des aptitudes dans le domaine de l'oreille mélodique et harmonique.

Cycle I

La durée du cycle est de un an en moyenne.
Le temps de cours est de 2h hebdomadaires.
La fin de cycle est validée par un jury extérieur.
La validation du cycle I donne l'équivalence du module d'analyse harmonique (voir parcours Analyse).

Cycle II

La validation du cycle I est requise pour l'entrée en cycle II. Un test est organisé pour les élèves extérieurs à l'établissement.
La durée du cycle est de un an en moyenne.
Le temps de cours est de 2h hebdomadaires.
La fin de cycle est validée par un jury extérieur.

Cycle III

La validation du cycle II est requise pour l'entrée en cycle III. Un test est organisé pour les élèves extérieurs à l'établissement.
La durée du cycle est de deux ans en moyenne.

Le C.E.M. est obtenu par passage devant un jury extérieur et la validation de 3 U.V. :

- U.V. écriture : 4 *modules** minimum (voir liste ci-dessous) dont obligatoirement Harmonie I.
- U.V. FM (fin de cycle II validée).
- U.V. culture : cycle I d'analyse ou d'histoire de la musique validé.

C.O.P.

La validation du cycle III est requise pour l'entrée en C.O.P.. Un test est organisé pour les élèves extérieurs à l'établissement.
La durée du cycle est de 3 ans en moyenne.

Le D.E.M. à dominante écriture est obtenu par un passage devant un jury extérieur et la validation de quatre U.V. :

- U.V. dominante : 6 *modules** minimum (voir liste ci-dessous) dont obligatoirement 2 modules d'Harmonie et 1 de Contrepoint,
- U.V. complémentaire de FM C.O.P. validée,
- U.V. analyse : cycle II d'analyse validé,
- U.V. au choix : attestation pour 1 année d'Harmonie au clavier ou Basse continue ou Improvisation à l'orgue ou une année d'accompagnement piano.

U.V. complémentaire d'écriture

Test de niveau.

UV obtenue après validation du Cycle I ou du Cycle II selon le choix effectué.

* Modules cycle III et COP (1h de cours hebdomadaire chaque)

- Harmonie I, II et III,
- Contrepoint I, II et III,
- Arrangement / Orchestration I et II,
- Initiation à la composition I et II.